

Dépêche mise à jour le 29/03/2013 à 12:12:23

La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et Force ouvrière, les cinq confédérations syndicales représentatives au niveau national interprofessionnel depuis l'arrêté de 1966, le resteront au moins jusqu'en 2017, d'après les chiffres que la DGT (Direction générale du travail) vient de communiquer, vendredi 29 mars 2013 au Haut conseil du dialogue social, sur la représentativité syndicale au niveau national interprofessionnel et au niveau des branches. Au niveau national interprofessionnel sur le cycle électoral courant jusqu'à 2017, la CGT est la première organisation syndicale recueillant 26,77 % des suffrages exprimés, soit un poids relatif (1) de 30,62 %, devant la CFDT avec 26 % des suffrages (poids relatif de 29,74 %), FO avec 15,94 % des suffrages (poids relatif 18,23 %), la CFE-CGC avec 9,43 % des suffrages (10,78 % en poids relatif) et la CFTC avec 9,3 % des suffrages (poids relatif de 10,63 %).

La CFTC, seule organisation pour laquelle un doute subsistait sur sa capacité à atteindre le seuil de 8 % d'audience syndicale, est donc reconnue représentative jusqu'à la prochaine mesure d'audience au niveau national et interprofessionnel. En revanche, avec respectivement 4,26 % et 3,47 % des suffrages exprimés, l'Unsa et Solidaires restent loin du seuil de représentativité.

Organisation syndicale	Audience (en %)	Poids relatif (en %)	Évolution du poids relatif par rapport à 2006 (2)
CGT	26,77	30,62	- 2,58 points (33,20 % en 2006)
CFDT	26	29,74	+ 0,41 point (29,33 % en 2006)
Force ouvrière	15,94	18,23	- 0,33 point (18,26 % en 2006)
CFE-CGC (3)	9,43	10,78	+ 1,2 point (9,58 % en 2006)
CFTC	9,3	10,63	+ 1 point (9,63 % en 2006)
<i>Unsa</i>	4,26	0	
<i>Union syndicale Solidaires</i>	3,47	0	
<i>Autres syndicats</i>	10	0	

(1) Le poids relatif des organisations consiste à ramener l'audience syndicale sur le périmètre des suffrages exprimés en faveur des seules organisations représentatives.

(2) Chiffres du ministère du Travail et de la Dares à partir des résultats des élections CE et DP de 2006.

(3) Comme organisation représentative sur son périmètre catégoriel, la CFE-CGC est représentative sans dépasser la barre des 8 % des suffrages exprimés.

Lire aussi dans les dépêches :

[Représentativité syndicale : le nombre de votes exprimés devrait dépasser les 5 millions. 92 % des PV d'élections estimés conformes](#)

AEF n° 180761 du jeudi 28 mars 2013 - PE

[Représentativité syndicale : les résultats de la mesure d'audience seront présentés le 29 mars 2013 \(DGT\)](#)

AEF n° 180290 du mardi 19 mars 2013 - PE

[Élections dans les TPE : la CGT est largement en tête avec 29,54 % des suffrages, plus de 10 points devant la CFDT](#)

AEF n° 176539 du vendredi 21 décembre 2012 - PE

[Les élections dans les TPE, dernière étape décisive avant la réforme de la représentativité syndicale de 2013](#)

AEF n° 175243 du mercredi 28 novembre 2012 - PE

[Élections aux chambres d'agriculture : la CGT en tête avec 34,61 % des voix dans le collège salariés](#)

AEF n° 178576 du lundi 11 février 2013 - PE

[Le ministère du Travail \(DGT\) fait le point sur l'avancement de la mesure de représentativité syndicale](#)

AEF n° 163823 du mardi 13 mars 2012 - PE

[Démocratie sociale et temps de travail: adoption définitive du projet de loi par le Parlement. Le détail des mesures sur la "rénovation de la démocratie sociale"](#)

AEF n° 99825 du jeudi 24 juillet 2008 - RH

[URGENT. La DGT apporte des précisions à la loi du 20 août 2008 en tenant compte de la jurisprudence de la Cour de cassation](#)

AEF n° 153690 du lundi 1 août 2011 - RH

[Démocratie sociale, réforme du temps de travail: la circulaire DGT relative à la loi du 20 août 2008 publiée. Le détail des précisions sur le dialogue social](#)

AEF n° 104637 du lundi 17 novembre 2008 - RH